



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cachan, le 19 janvier 2021

## **Lancement de la consultation éco-quartier sur le secteur de la gare du Grand Paris Express et signature du protocole entre la Ville de Cachan et la Société du Grand Paris concernant l'éco-quartier gare**

La ville de Cachan en partenariat avec la Société du Grand Paris, ont lancé le 15 janvier une consultation pour la réalisation d'un projet urbain en co-conception avec les habitants. Ce projet est ambitieux par ses exigences sociales et environnementales qu'il fixe en accompagnement de la future gare du Grand Paris Express.

### **Une consultation pour un ambitieux éco-quartier**

Cette consultation vise à retenir un groupement d'opérateurs et de concepteurs pour la réalisation d'un ambitieux éco-quartier sur la commune de Cachan en lien avec la future gare Arcueil-Cachan du Grand Paris Express, située sur le tronçon sud de la ligne 15 conçue par l'agence d'architecture Ar-Thème associés et déjà desservie par le RER B Sud.

Ce secteur, bénéficiant d'un positionnement géographique stratégique, a pour enjeu de créer une centralité dynamique et conviviale pour les Cachanais et les Franciliens. Le projet devra s'inscrire dans les nouveaux modes de conception de la ville durable de demain, en s'appuyant sur la poursuite de l'amélioration du cadre de vie, du bien-être à Cachan et de la pratique des espaces partagés.

Le projet soumis à la présente consultation sera composé de six îlots dont l'un en surplomb de la gare du Grand Paris Express. Il développera une grande mixité programmatique, sur environ 30 500 m<sup>2</sup> de SDP<sup>1</sup> avec une programmation diversifiée : bureaux, commerces, hôtel, tiers lieu et logements, dont 30% à vocation sociale. Les bâtiments devront être conçus sur le principe de réversibilité et d'évolutivité pour anticiper et faciliter d'éventuels changements dans les futurs usages. Ils devront être exemplaires en matière environnementale et avec une empreinte carbone limitée.

La ville de Cachan et la Société du Grand Paris entendent faire de ce projet urbain majeur un modèle de la ville durable au sein de la métropole parisienne en se fixant des objectifs environnementaux particulièrement élevés (construction en matériaux biosourcés, végétalisation pour favoriser des îlots de fraîcheur et reconstituer un cycle naturel de l'eau dans l'écoquartier, développement des mobilités actives par le projet ...). Le projet sera pensé sous l'angle de la santé et du bien-être des habitants du quartier comme de tous ceux qui le fréquenteront. Ce quartier constituera une nouvelle « brique » du projet de ville durable et résiliente porté par la municipalité depuis plusieurs décennies.

### **Un protocole pour sceller le partenariat entre la Ville de Cachan et la Société du Grand Paris**

La Ville de Cachan et la Société du Grand Paris sont de véritables partenaires dans la réalisation de ce futur éco-quartier dont l'emprise foncière se situe sur un tènement partagé entre la Ville de Cachan et

---

<sup>1</sup> Surface de plancher

la Société du Grand Paris. Il était donc logique et indispensable qu'ensemble ces institutions couchent noir sur blanc leurs attentes et leurs ambitions quant à la nature du projet. C'est ce que ce protocole entérine. Un partenariat intelligent, au service des habitants, des usagers d'aujourd'hui et de demain.

*« La Ville de Cachan conduit une politique environnementale ambitieuse qui se révèle dans les actions en faveur de la nature menées depuis de nombreuses années, telles que l'adhésion à la démarche 0 phyto, la conservation de la 4ème fleur au concours « Ville et Village Fleuris » depuis 2015 et le prix de la Diversité végétale en 2018, la médaille d'or au concours Ville de miel de la Métropole et des nombreuses autres actions du quotidien (broyage des déchets verts, prêts aux habitants de mini-broyeurs, éco-pâturage, ruches municipales, production de vignes bio, etc.). Toutes ces actions doivent se poursuivre au travers des projets urbains, et le projet d'écoquartier de la gare à Cachan est l'aboutissement naturel d'une philosophie profonde et partagée par tous les Cachanais, celle d'un territoire actif et réaliste face aux enjeux environnementaux du XXIème siècle, sobre, économe, solidaire et respectueux de la planète et de ses occupants. »*

**Hélène de Comarmond, Maire de Cachan**

*« La Société du Grand Paris souhaite contribuer à la mise en œuvre de projets urbains partout où ses fonciers le permettent. Nous travaillons en étroite association avec les élus locaux comme à Cachan, pour que chaque programme impulse une dynamique urbaine en lien avec l'arrivée de la gare, dans le respect des spécificités locales. Notre objectif est de faire des 68 gares du Grand Paris Express le centre de polarités urbaines renforcées qui impulseront la mise en œuvre de l'acte II du Grand Paris, celui du logement et de la ville durable. Sur l'ensemble des fonciers dont nous disposons aujourd'hui pour nos chantiers, nous avons identifié environ 1 million de m<sup>2</sup> qui nous permettront progressivement de participer au développement des projets urbains avec les acteurs locaux et les aménageurs. »*

**Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris**

Ce projet urbain s'inscrit dans la démarche nationale *EcoQuartier*, portée par le ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et le ministère de la Cohésion des Territoires. A ce titre, la Ville de Cachan, la Société du Grand Paris et l'Etablissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre signeront conjointement la Charte nationale *EcoQuartier* première étape de l'engagement du projet dans la démarche *EcoQuartier*, portant sur 20 engagements vertueux de développement local.

## PLUS D'INFORMATIONS SUR LA CONSULTATION

La consultation lancée conjointement par la ville de Cachan et la Société du Grand Paris a pour objet la cession de terrains et de lots de volumes, en vue de la réalisation d'un projet urbain.

Les candidatures devront être déposées au plus tard le 05.03.2021 à 12h00 sur la dataroom de l'espace notarial dirigé par l'Etude Thibierge ainsi qu'à la ville de Cachan et à la Société du Grand Paris aux adresses suivantes :

**Ville de Cachan**  
**Hôtel de Ville - Square de la libération**  
**94230 Cachan**

**Société du Grand Paris**  
**Direction des gares et de la ville - Immeuble le Moods**  
**2 mail de la Petite Espagne**  
**CS10011**  
**93212 La Plaine Saint-Denis**

Pour accéder au dossier de consultation, les candidats ou groupements de candidats doivent préalablement télécharger un engagement de confidentialité qu'ils devront renseigner et faire parvenir signé par mail à la ville de Cachan ([erwan.nguyen-nicolas@ville-cachan.fr](mailto:erwan.nguyen-nicolas@ville-cachan.fr)).

En retour, ils recevront par mail un login et un mot de passe qui leur permettront de se connecter à la dataroom sécurisée à partir de laquelle ils pourront accéder au dossier de consultation relatif au projet.

L'engagement de confidentialité est disponible en suivant l'un des liens suivants :

<https://www.societedugrandparis.fr/gpe/actualite/consultation-ecoquartier-gare-arcueil-cachan>

<https://www.ville-cachan.fr/grands-projets/ecoquartier-de-la-gare/525-ouverture-des-consultations>

Tout renseignement devra exclusivement être demandé dans l'Espace Notarial.

### **A propos de la ville de Cachan**

Cachan est une collectivité territoriale du Val-de-Marne, au sein de l'établissement Public Grand Orly-Seine Bièvre. La commune est peuplée de près de 31000 cachanais. Elle est située à 2km au sud de Paris dont la liaison est facilitée par deux stations du RER B.

Depuis de nombreuses années, la commune multiplie les actions en faveur de la nature en ville, l'économie d'énergie, la limitation des déchets, le développement des circuits courts ou le soutien à la biodiversité.

L'accueil de la nouvelle gare de métro de la ligne 15 interconnectée au RER B est une nouvelle étape dans la poursuite des objectifs du développement communal durable.

### **A propos de la Société du Grand Paris**

La Société du Grand Paris est l'entreprise publique créée par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

### **Contacts presse ville de Cachan :**

Magali Teixeira – [communication@ville-cachan.fr](mailto:communication@ville-cachan.fr) – 01 49 69 69 65

### **Contacts presse Société du Grand Paris :**

Jérémy Huppenoire – [Jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr](mailto:Jeremy.huppenoire@societedugrandparis.fr) – 06 34 47 16 18